



Fondation d'entreprise
AG2R LA MONDIALE

ÉDUCATION

Appel à projets 2024/2025 Favoriser la réussite scolaire en renforçant la coopération avec les familles

Dépôt des candidatures du 8 avril au 10 mai 2024



Cet appel à projets s'inscrit dans la feuille de route de la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE pour 5 ans, dont la mission est de soutenir des acteurs associatifs et des organisations qui œuvrent pour l'intérêt général, en complémentarité de l'action publique.

Afin de contribuer à l'autonomie des personnes et au renforcement des solidarités, la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE a structuré un programme, pour la période 2021-2025, selon **quatre orientations prioritaires** : l'autonomie des personnes par l'éducation, l'autonomie de la jeunesse, l'autonomie par le travail, l'autonomie par la santé.

En matière **d'autonomie par l'éducation**, la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE intervient en complément et en soutien des

politiques publiques éducatives et accompagne des initiatives impliquant enseignants et parents, à l'échelle d'une commune ou d'un quartier et favorisant l'acquisition du socle commun de connaissance, de compétences et de culture.

Cette orientation est placée sous la responsabilité de Monsieur Gilles Pétreault, administrateur de la Fondation (en tant que personnalité qualifiée), inspecteur général de l'éducation nationale honoraire.

Sur son axe Education, la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE a mobilisé des experts, notamment le Bureau d'ingénierie en éducation et en formation afin de réaliser un état des lieux du sujet en France et en Europe.

Ces travaux ont permis de définir une vision, de structurer une démarche dans le temps et d'agir dans les territoires, toujours en complémentarité de l'action publique.

Ce travail exploratoire a mis en exergue qu'au moment de l'entrée en 6ème, trop d'enfants ne maîtrisent pas les compétences de base (28 % ont une maîtrise insuffisante des mathématiques ; 12 % du français)*, avec des écarts de performance entre élèves très importants. Seulement un élève sur deux est satisfait de sa réussite scolaire en CM2*. Par ailleurs, la liaison CM2 / 6ème peut représenter un risque de décrochage et doit être accompagnée.

*Chiffres issus de l'état de l'école en 2021

Aussi, la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE cherche à encourager des expérimentations visant l'accroissement des compétences des élèves dans le cadre de l'école primaire, compétences relatives aux savoirs académiques, aux compétences transversales et sociales telles que la responsabilité, la citoyenneté, ou encore l'écologie. L'implication des parents dans la scolarité de leur enfant est ici essentielle.

Pour la période 2021 – 2023, la Fondation a financé 6 expérimentations « *en faveur de la réussite scolaire et éducative des enfants, de l'école maternelle jusqu'à l'entrée au collège* »

Pour la période 2023 – 2025, la Fondation a sélectionné 11 projets agissant pour « *favoriser la réussite scolaire de tous les enfants, dès le plus jeune et prévenir le décrochage.* »

Appel à projets pour l'année scolaire 2024/2025 :

Pour son appel à projets 2024/2025, la Fondation a choisi de prolonger son action avec le thème : « *Favoriser la réussite scolaire en renforçant la coopération avec les familles* ».

Consciente du rôle déterminant de l'action du secteur associatif en la matière, la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE se propose de financer des **expérimentations innovantes** qui :

- concernent prioritairement les enfants du primaire, **âgés entre 3 et 11 ans** (dès la maternelle et en incluant la transition CM2-6ème) ;
- contribuent à **développer activement la coopération des familles dans le parcours éducatif de leurs enfants** ;
- sont conduites (et éventuellement conçues) avec **des écoles** ou des **établissements d'enseignement public**, ou privés sous contrat ;
- renforcent la **mission pédagogique** des professeurs, favorisent la **réussite éducative** des enfants et accroissent leur **confiance en eux-mêmes** ;

- sont inscrites dans un **Projet Éducatif de territoire** et/ou dans un **projet d'école ou d'établissement** ;
- associent **l'ensemble des parties prenantes** autour de la question éducative ;
- se déroulent sur le **territoire national**.

La Fondation sera particulièrement attentive à **l'intégration et/ou à l'implication active et régulière des familles** dans les dispositifs proposés.

Le soutien de la Fondation est destiné à accompagner la mise en œuvre opérationnelle du projet présenté et son évaluation. La **candidature devra préciser clairement la destination des fonds**.

Sont éligibles les structures de droit privé réputées d'intérêt général, c'est-à-dire à but non lucratif et dont la gestion est strictement désintéressée, en capacité à émettre un reçu fiscal.

**Date limite de dépôts des dossiers :
10 mai 2024 18h00 (Heure de Paris)**

Pour accéder au dossier de candidature ou pour toute information complémentaire et exemples de projets financés par la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE :

<https://www.projets-fondation.ag2rlamondiale.fr/>